

LA  
CHAMBRE N° 7

PAR RAOUL DE NAVERY

VIII

DERNIER COUP

(Suite)

Le caractère de la créole reprenait parfois le dessus. Elle s'abandonnait à son chagrin comme une algue roulée par le flot. A certaines heures, il lui semblait que jamais elle ne sortirait du gouffre creusé sous ses pas. Mélati devait alors relever son courage et tenir tête aux chagrins grandissants qui les accablaient toutes deux. Elle n'avait point le temps de pleurer, la chère et sainte fille. Sa probité l'avait obligée de peindre rapidement les dix éventails promis ; le marchand de la rue de Douai avait choisi dans les cartons de Gaston trois superbes études ; on avait

terme vous ne paierez pas davantage... Un matin, votre oncle de Marolles ! il a voulu que la fortune restât dans sa famille...

— Eh bien ! fit Mélati, mon père était le fils de son frère.

— C'est possible, ma belle enfant, mais il vous sera peut-être difficile de prouver que votre mère...

— Assez, monsieur ! fit Mélati en se levant, si nous n'avons pas payé dans un mois, nous quitterons votre maison.

— J'y compte bien, répliqua-t-il.

Deux semaines se passèrent encore. Enfin, un paquet couvert d'estampilles fut remis à Arinda. Il venait des Indes, et renfermait pour elle l'arrêt de sa destinée.

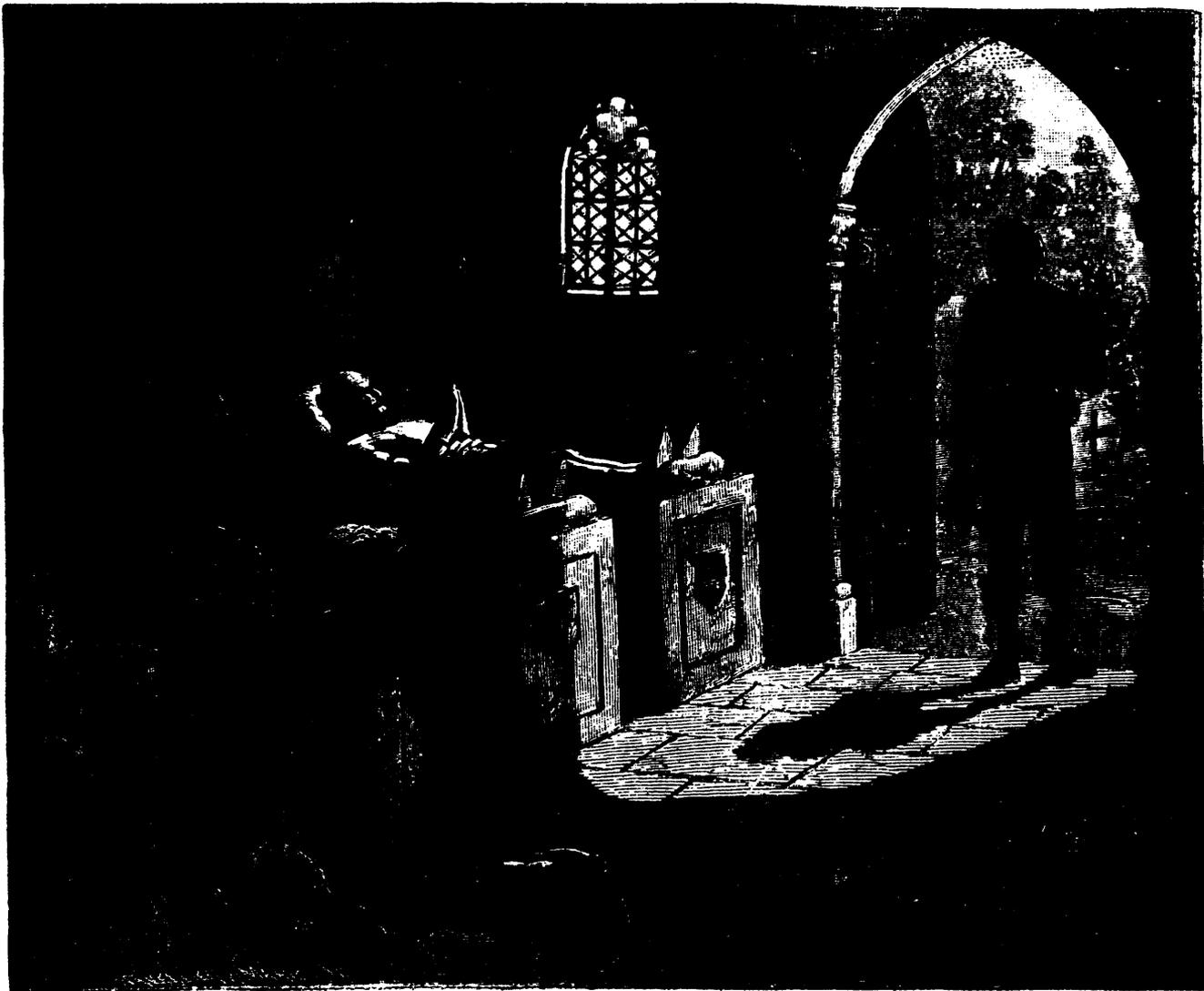
Sa fille était absente quand elle le reçut. D'une main défaillante elle l'ouvrit, lut le commencement de la lettre de M. de Tuvais, puis elle saisit le journal et apprit comment dans l'incendie du consulat avaient été brûlés les actes prouvant son légitime mariage avec Gaston de Marolles.

C'est la ruine, plus que la ruine.

Désormais, M. de Luzarches lui interdirait de

ne lui laisserait rien ! rien ! pas même un nom ! Dans la lettre qu'elle écrivit à M. Danglebeau, elle résuma les douleurs et les sacrifices de sa vie.

« Dieu m'éprouve au-dessus de mes forces, dirais-je, si je n'étais pas chrétienne. Je ne survivrai pas longtemps au malheur qui m'accable. Je vous en supplie, continuez à protéger de loin mon enfant. Croyez-en la parole de Gaston et le serment d'une mourante, en défendant nos intérêts, vous accomplirez un acte de justice. Le triomphe des méchants est souvent de courte durée, M. de Luzarches l'apprendra quelque jour... Il m'a offert des secours que j'ai refusés avec indignation... Nous recevrons dans son entier la succession d'Henriot de Marolles, mais nous n'accepterons jamais l'aumône de celui... Vous m'avez comprise, mon ami, jamais peut-être nous ne retrouverons les papiers que mon mari emportait avec lui suivant le désir de son oncle ; jamais nous n'irons en mendiantes frapper à la porte de ce château de Marolles qui nous appartient légitimement, nous garderons notre pauvreté fière, et vous saurez, vous et vos amis, que la veuve et l'orpheline de Gaston restent dignes de votre protection et de votre



Lorsque Rameau d'Or pénétra dans la chapelle, Sébas s'y trouvait déjà — (Voir page 166, col. 1.)

porté au mont-de-piété les derniers draps et les vêtements d'été.

La misère, une misère noire, sans merci, sans atténuation, régnait dans l'appartement de la rue Truffaut. On s'y couchait de bonne heure, afin de ne point dépenser d'huile. On s'y privait de feu, on y mangeait à peine. Arinda finit par ne plus quitter son lit, et l'inquiétude causée par sa santé vint s'ajouter encore aux angoisses de sa fille. Le propriétaire réclama le montant du loyer, il fut impossible à Mélati de remettre même un acompte. Elle alla le voir, lui expliqua la situation terrible au sein de laquelle sa mère et elle se débattaient depuis plus de six semaines.

Mais le propriétaire de l'immeuble était un homme positif, ancien bonnetier retiré, répulsif à tout ce qui ressemblait à un roman. Il ne crut pas un mot des révélations que Mélati lui faisait en pleurant, et se borna à lui répondre :

— Un homme pratique ne croit guère aux oncles d'Amérique ni aux papiers d'affaires attendus de Chandernagor. Vous ne payez pas, au prochain

porter le nom de Marolles, et sa fille, sa belle enfant, n'oserait plus parler de son père. Arinda perdit le sentiment de l'existence, et ne le retrouva que sous les larmes et les baisers de Mélati. Celle-ci, en rentrant de reporter son travail, vit sa mère à demi morte, et trouva dans ses mains crispées les papiers dont la lecture l'avait bouleversée. Tout en essayant de rappeler sa mère à la vie, Mélati prit connaissance de la lettre et de l'article du journal. Dans une minute, elle comprit tout et renonça à ce rêve de fortune caressé pendant de si longues années par Gaston de Marolles. Avec une énergie admirable, elle accepta l'épreuve du présent et les douleurs de l'avenir, et lorsque sa mère ouvrit les yeux, elle lui dit avec l'accent d'une ineffable tendresse :

— Je sais tout ! Je te reste ! et nous nous aimons.

A partir de ce moment, Arinda sentit sa vie atteinte à sa source même. Jamais elle ne se plaignait, elle pleurait sans bruit, et ses larmes coulaient sur sa belle figure pâle. Chaque fois que son regard se reposait sur Mélati, elle éprouvait une commotion au cœur. Quel serait l'avenir de cette enfant ? Elle

dévouement."

Cette lettre fut pour ainsi dire le testament d'Arinda. Peu de jours après qu'elle l'eût écrite, elle reçut notification d'avoir à quitter la maison dont il lui devenait de plus en plus impossible de solder le loyer, et, par une pluvieuse journée de mars, la mère et la fille, escortant une misérable charrette à bras, chargée des meubles que leur accordait la loi, quittèrent la rue Truffaut sans laisser leur nouvelle adresse.

IX

UN PROTECTEUR

C'était la fête des Rameaux. De chaque maison de la moindre mesure, chacun à Marolles sortait ce jour-là une branche verte à la main. Les uns portaient un bouquet de buis coupé dans la haie, les autres un rameau de bouleau garni de chatons d'or pâle. Les enfants paraissaient fiers de tenir dans leurs bras ce bouquet échappé aux neiges hivernales, ou cette promesse du printemps. Dans la petite église de Marolles, des mains pieuses avaient jonché